

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 39 (1942)
Heft: 3

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Assemblée des délégués

le SAMEDI 14 MARS 1942, à 10 heures, au restaurant du « Théâtre », à LAUSANNE

Ordre du jour :

1. Ouverture et contrôle des pouvoirs.
2. Rapport du président.
3. Comptes et rapports des vérificateurs.
4. Discussion sur les rapports publiés dans le *Bulletin*.
5. Remplacement du D^r Rotschy (section de Genève).
6. Nominations statutaires. Trois membres, série sortante et rééligible, du Comité de la Romande: MM. Mayor, Thiébaud et Walther.
Nomination du président.
7. Propositions présentées dans le délai légal.
8. Concours.
9. Divers.

A 13 heures, repas au restaurant du « Théâtre ». Prix : fr. 4.50, sans vin. Service à la charge de la caisse centrale. Se munir des coupons de repas.

Au dessert, distribution des gobelets aux vétérans (le dîner leur est offert).

MM. les délégués voudront bien remplir le bulletin détachable de leur feuille de convocation et le remettre, en entrant dans la salle, à MM. Farron et Thiébaud.

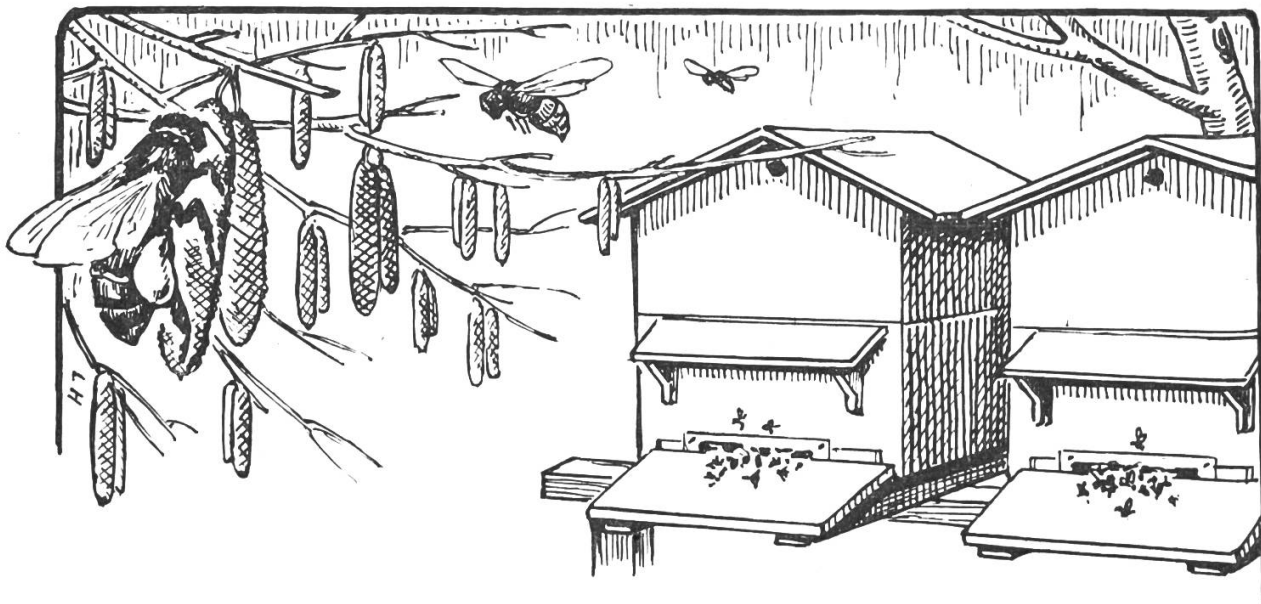
Statuts: Art. 9. — Le président et le premier délégué de chacune des sections sont indemnisés de leurs frais de déplacement en troisième classe. Les frais des autres délégués sont à la charge des sections. Le président: *Gapany*.

L'assemblée commencera à 10 heures précises, pour que la partie administrative soit terminée à 13 heures pour le repas. Ensuite, dans le même local, film Fischer, « La vie des abeilles », présenté au Congrès international d'apiculture, à Zurich.

Conférences

Nous rappelons aux sections que le subside maximum qui puisse être accordé est de fr. 30.— par conférence, tout compris. Cette somme se décompose comme suit : fr. 15.— pour le conférencier et fr. 15.— pour frais de voyage, billets de chemin de fer en troisième classe, sans autre. Les feuilles de conférence doivent être préalablement demandées à notre président central, M. Gapany, à Vuippens. Elles sont envoyées ensuite au caissier central, dûment signées et remplies, qui en remboursera le montant au caissier de section. Le surplus éventuel des frais reste à la charge des sections.

Nous avons le plaisir de signaler la conférence donnée par Me Rosselet, avocat, à Genève (rue du Rhône), sur les questions de droit apicole, comme aussi celle de M. Valet, inspecteur cantonal, à Morges, sur les maladies des abeilles.



Conseils aux débutants

On se souviendra, « sous le chaume » et ailleurs, même et surtout dans les appartements « tout confort » de cet hiver 1941-42. La température, la neige, tout autant de souvenirs qui ne permettront plus de dire : « les hivers d'autrefois étaient des hivers, vraiment, tandis que ceux d'aujourd'hui... ». Chacun a pu lire dans les quotidiens des relations donnant, même ailleurs qu'à La Brévine, 20-25 degrés au-dessous de zéro. Et cela dure depuis le milieu de décembre déjà. Aujourd'hui, 18 février, au bord du lac pourtant, notre thermomètre a marqué encore —8 degrés. En outre, il y a eu des chutes de neige qui resteront dans les annales : on nous signale 1m. 20 jusqu'à 1 m. 50 d'épaisseur de la couche. Les avalanches, dont quelques-unes désastreuses, ont été nombreuses. C'est un hiver vraiment à l'ancienne mode.

Nous avons reçu, par téléphone ou par correspondance, de nombreuses questions sur ce qu'il y avait à faire dans de pareilles circonstances ; on s'inquiète de voir des ruches complètement ensevelies sous la neige. Notre réponse, basée sur plusieurs expériences faites à La Vallée de Joux, a été simplement ceci : Ne faites rien, laissez vos ruches tranquilles, la neige les protège, et comme elle est poreuse, elle laisse passer suffisamment d'air pour la vie au ralenti dans laquelle sont encore nos colonies. A vouloir débayer ce manteau protecteur, je crois qu'on fait plus de mal que de bien, surtout si l'on a eu soin d'incliner les ruches vers l'avant. Ce qui peut être dangereux, en effet, c'est la glace qui se forme à l'entrée et qui, elle, bouche hermétiquement. Lorsque les beaux jours reviendront, il faudra alors débayer et semer des cendres ou des copeaux devant les ruches pour servir d'appui aux imprudentes saisies par le froid et pour faire fondre la neige plus rapidement.

On nous a demandé aussi combien de kilos il fallait donner au nourrissage du printemps. La réponse ici était plus complexe. Tout d'abord la quantité de sucre accordée est de 5 kilos, encore nous invite-t-on à l'économiser pour compléter les provisions d'automne pour lesquelles aucune assurance ne peut nous être donnée. En second lieu, la quantité à donner ne saurait être indiquée d'une manière fixe, cela dépend soit de l'abondance ou de la disette des provisions encore existantes lors de la première visite. Et là, les constatations peuvent être très différentes, selon ce que vous aurez donné à l'automne et selon ce que nos bestioles auront pu récolter dans ces journées d'octobre (et déjà de septembre) où, dans maintes contrées, il y a eu une sorte de miellée ayant été jusqu'à quatre kilos par ruche. A la première visite, peut-être déjà dans ce mois de mars, vous profiterez de la deuxième ou troisième belle journée (pas la première, car c'est trop dangereux) pour jeter un coup d'œil aux provisions et vous serez fixés. A l'ordinaire, nous recommandons traditionnellement de ne commencer le nourrissage stimulant que tard, en avril, mais maintenant les conditions sont autres et nous croyons qu'on peut et doit avancer cette opération, qui reste à double tranchant si l'on peut ainsi s'exprimer. Nous ne pouvons plus compter sur une longue période de fenaisons, les surfaces en prairies mellifères sont bien diminuées ; il reste surtout l'espoir fondé sur la récolte des arbres fruitiers et de la dent-de-lion. Or cette récolte est très précoce, il faut donc essayer d'avoir des ruches peuplées pour ce moment-là déjà et donc aider au développement rapide des colonies. C'est le fameux et tant discuté « nourrissage stimulant » qui pourra venir à notre aide. On redoute, en le pratiquant, d'avoir une surabondance d'essaims, ce qui, en effet, se produit fort souvent, mais nous avons expérimenté l'inverse l'an dernier : nous n'avons pas du tout stimulé et... toutes nos ruches, sauf deux, ont essaimé. On en vient ainsi à douter de bien des données reconnues pourtant comme justes. Il faut bien dire que 1941 a été une année exceptionnelle à bien des points de vue. Je crois pourtant que ce printemps nous donnera plus de satisfaction, si j'en crois les expériences faites après des hivers qui furent un peu semblables à celui que nous vivons. Quand l'hiver se fait bien, les autres saisons se manifestent aussi selon l'ordre.

N'oubliez pas de vous faire, à proximité immédiate de vos ruches, un abreuvoir, bien exposé au soleil et bien à l'abri. Je crois qu'il sera vraiment utile aux premiers beaux jours. Vous y attirerez vos abeilles par un peu d'eau mielée ou sucrée et ce sera un des meilleurs stimulants de la ponte.

Si, à la première visite, vous constatez que la dysenterie a fait des ravages, vous transvaserez la colonie malade dans une ruche bien propre, sur des rayons propres, en gardant naturellement

ceux où il y a du couvain, après les avoir nettoyés aussi. Donnez ensuite à cette ruche du miel dilué, si vous en avez gardé, ou simplement du sirop chaud. Calfeutrez soigneusement, pour mettre cette population bien au chaud. Quant aux rayons trop sales, passez-les à la fonte ; ils ne valent vraiment pas la peine que leur remise en état vous donnera et d'ailleurs ils gardent, même après un nettoyage soigné, une vilaine allure et un... parfum ou des germes fort désagréables aux abeilles.

Relisez, c'est le moment, toute cette partie de la « conduite du rucher » et vous verrez que ce mois de mars va vous redonner la fièvre, la joie, la passion de soigner vos abeilles.

Cette année, sans phrases enflées ou inopportunes, nous devons faire tout notre possible pour maintenir notre rucher dans les meilleures conditions possibles, car notre concours peut être d'un vrai secours au ravitaillement, soit par le miel soit par le travail de fécondation des plantes et des arbres. C'est un devoir patriotique et même humanitaire. Nous le ferons en pensant avec affection à nos collègues d'autres pays qui n'ont pas ce que nous avons : nous avons reçu des nouvelles de Belgique qui sont navrantes : leur journal a dû cesser de paraître, la lutte contre les maladies des abeilles est bien compromise, beaucoup de choses sont complètement désorganisées, alors que nous, en Suisse, nous sentons que presque tout continue à fonctionner normalement et que nous nous sentons toujours plus solidaires, pourvu que nous sachions nous tenir fermement attachés les uns aux autres, en rejetant énergiquement les causes de querelles mesquines ou les jalousies destructrices.

Je vous souhaite beaucoup de plaisir aux premières visites et la joie de trouver des colonies bien en forme, saines et toutes vaillantes à la besogne.

St-Sulpice, 18 février.

Schumacher.

N'oubliez pas de semer des graines de mélilot, etc. Outre les adresses déjà données l'an passé, nous citons M. Michaud, à La Sarraz, qui peut en fournir au prix de 80 ct. les 100 grammes. Ce n'est pas par réclame gratuite que nous citons les adresses, mais dans l'assurance que nous rendons service à ceux qui veulent améliorer les conditions mellifères de notre pays.

Quelques nouvelles des ruchers... en 1907

Cette année 1907 fut une des plus belles comme récolte, mais il est intéressant de noter que l'hiver 1906-1907 fut en bien des points semblable à celui que nous subissons, à part les restrictions de combustibles. Voici ce que nous notons :

Correvon, 11 février. Après une série d'hivers doux, celui que nous traversons est bien différent. Depuis le commencement de

décembre, rien n'y a manqué, bonne couche de neige, 20 degrés de froid, fortes bises. La réclusion de nos abeilles se prolonge beaucoup, la dernière sortie ayant eu lieu le 23 novembre.

Correvon, 7 avril. L'hiver 1906-1907 se distingue par la longue réclusion qu'il a fait subir à nos abeilles. Il les a tenues enfermées pendant près de quatre mois, soit du 23 novembre au 20 mars.

Et dans les nouvelles qui suivent, on constate que toutes les colonies qui ont été nourries à temps l'automne précédent ont très bien hiverné et que la récolte, bien que retardée par l'hivernage sévère et un printemps tardif, fut superbe surtout sur les arbres fruitiers et la dent-de-lion.

Ainsi donc, si vous avez la conscience tranquille au sujet du sucre que vous avez donné en août et septembre derniers, vous pouvez espérer que 1942 vous forcera à utiliser des caisses, des tonneaux, des pots à tabac et autres ustensiles de ménage pour y loger le miel, à défaut des bidons rouillés ou donnés à la récupération du fer-blanc.

Schumacher.

Plantons des noisetiers

La publication de cet article dans le N° 52 de décembre 1941 suscita beaucoup d'intérêt de la part de nos lecteurs ; aussi avons-nous jugé indiqué de demander à la Station cantonale d'arboriculture un article technique y relatif :

Culture du noisetier

1. *Choix du sol* : Peu exigeant sous ce rapport. Prospère de préférence en terre mi-lourde, graveleuse. Cette culture peut très bien se faire chez nous et spécialement dans les régions où les arbres fruitiers sont délaissés, mal soignés. Ne jamais planter à l'ombre.

2. *Comment se procurer les plants ? plantation* : Le plus simple est de s'adresser à un bon pépiniériste qui possède des jeunes noisetiers sélectionnés en culture. Se procurer de bonnes variétés (voir plus loin la liste de ces dernières). La plantation a lieu de préférence en automne, comme pour les arbres fruitiers ou au premier printemps. Le sol sera labouré profond. Distance de plantation 4 à 5 m. minimum entre les plants.

3. *Variétés recommandées* : Bergeri ou Zeller, longue, qualité très fertile, vigoureuse.

Aveline de Provence : grosse, ronde, à coque tendre.

Merveille de Bollwiller : très gros fruits ronds, coque dure, très vigoureuse et fertile.

Prolifique à coque serrée : fruits gros, en grappe serrée, fertile.

Aveline Pourpre : même caractéristique que Provence, mais feuillage rouge.

Impériale de Trébizonde : très gros fruit oblong, végétation modérée mais d'une grande fertilité.

Ces variétés existent en pépinière sous forme de touffes ordinaires ou touffes fortes. Prix selon quantité : 4 à 6 fr. pièce.

4. *Taille, multiplication* : Après un an de plantation, on rabat les tiges afin d'obtenir de nouvelles pousses très vigoureuses. Par la suite, on cherche à donner de l'air à l'intérieur des touffes en taillant quelques grandes branches suivant la vigueur. Dès que le bois devient âgé, on recommande de rajeunir. Sinon aucune taille n'est nécessaire.

La multiplication des bonnes variétés se fait par couchage de jeunes tiges dans le sol environnant la plante préalablement bien labouré. On fixe le centre des jeunes pousses dans le sol, après avoir pratiqué une incision latérale dans celle-ci ; l'extrémité des pousses doit ressortir de terre. Durant l'été, ces pousses s'enracinent et en automne, il suffit de les séparer du pied mère et de procéder à la plantation.

Pour avoir de très gros fruits, certain cultivateur opère, par une taille modérée au moment de la floraison, la diminution du nombre de fleurs femelles de façon à obtenir l'accès de sève plus grand à un nombre plus réduit de fleurs. On distingue les fleurs mâles par leur apparition en hiver et leur disposition en chatons ; au contraire, les fleurs femelles sont globuleuses et ne se rencontrent que sur le bois de deux ans, solitaires ou groupées par trois ou quatre ; elles ne s'ouvrent qu'à la floraison.

5. *Soins à la culture* : Tenir le pourtour des plantes propre, éviter l'invasion par les mauvaises herbes ; s'il est possible, labourer entre les plantes chaque année en automne. Pas d'engrais nécessaire.

6. *Utilisation* : A l'état frais ou séché, très recherché actuellement. On peut aussi extraire une huile très fine, très recherchée également aujourd'hui.

Conclusions : Voilà une culture à entreprendre dans les régions de notre canton où les vergers sont délaissés, et spécialement en altitude élevée.

Station cantonale d'arboriculture : *H. Clément*.

(*Paysan fribourgeois*, jeudi 22 janvier 1942.)

Avis d'un débutant

Depuis cette année, je suis apiculteur (oh bien petit, je n'ai que 4 ruches) et je fais partie de votre grande Société, ce qui, je crois, me donne participation à votre bibliothèque, dont j'aimerais tirer profit.

Je trouve dans ce monde merveilleux de nos abeilles, un tel plaisir, un tel délassément, que je désire connaître leur vie, non en amateur, mais en apiculteur et c'est pourquoi je viens vous demander d'avoir l'amabilité de me faire parvenir les livres que vous avez à ce sujet.

Il est très dur de débiter par ces temps de restrictions, mais avec du courage, de la connaissance et beaucoup d'amour pour ces chères abeilles, je crois que l'on peut arriver à quelque chose et même si, comme cette année, nous n'avons pas de récolte, ce qui n'est que bon pour faire apprécier les bonnes années, nous ne pouvons pas oublier les bons moments passés, après une journée de travail, parmi le chant de nos abeilles.

Il y a le domaine de l'élevage qui m'attire beaucoup et si mon devoir de patriote ne me chicane pas trop l'an prochain, je m'en vais « m'y lancer » comme on dit, mais j'aimerais auparavant étudier quelques ouvrages à ce sujet ainsi qu'à la conduite du rucher que vous pourrez, j'espère, me faire parvenir.

Raymond Ferrari, peintre, Yvonand.

CONCOURS D'ÉLEVAGE DE REINES - Année 1941

(Suite et fin)

Paul PASQUIER, Pâquier près Bulle.

Petit éleveur se contentant de sélectionner pour lui et ses amis.

M. Pasquier a fabriqué des ruches à son idée et d'après des dimensions qui, estime-t-il, conviennent le mieux au pays. Ses ruches sont emballées dans des coffres de bois très épais. M. Pasquier est convaincu que seule l'abeille qui donne satisfaction est l'abeille italienne. Croisée, elle devient très méchante dans certains cas ; aussi ne nous ouvre-t-il ses ruches que muni de voile et de gants. Pour une fois, nous sommes trompés en bien. Ses croisées sont aussi calmes, aussi aimables, aussi gentilles que les meilleures du pays. Il est vrai qu'une petite récolte commence, puisse-t-elle continuer. Nous voyons d'assez belles hausses, récoltées, nous dit-on, sur la dent-de-lion. A présent, c'est la berce qui donne.

Les points suivants sont accordés à M. Pasquier :

Matériel d'élevage	14
Souches	16
Beauté des nucléi	13
Race	17
Manière de pratiquer	15
Total	75

François NIQUILLE, Molondin.

Lors de notre visite, M. Niquille père est au service militaire. C'est son fils, un jeune garçon qui s'intéresse déjà passablement aux abeilles, qui nous fait voir les installations. M. Niquille est un amateur que l'élevage intéresse et qui s'en occupe avec beaucoup de savoir-faire et d'intelligence. Il n'a pas pu développer son élevage comme il l'aurait désiré à cause de ses devoirs envers la patrie, mais ce que nous voyons est de nature à donner confiance. Belles colonies, reines marquées. M. Niquille élève sur un cadre introduit au milieu d'une ruche très forte. Ce système est à encourager.

M. Niquille obtient les notes suivantes :

Matériel d'élevage	14
Souches	16
Beauté des nucléi	15
Race	14
Manière de pratiquer	12
Total	71

Selon notre plan de concours, nous avons deux sortes de concurrents, les professionnels et les amateurs. Nous vous proposons de donner les récompenses suivantes :

- depuis 85 points, médaille d'or ;
- » 70 à 84 points, médaille d'argent ;
- » 60 à 69 points, médaille de bronze.

En plus, 50 ct. par point.

Nous aurions donc la répartition suivante :

Professionnels

<i>Porret et fils</i> , Fresens, 97 points, médaille d'or,	
avec félicitations du Jury	Fr. 48.50
<i>Ruckstuhl Charles père</i> , Chambésy, 85 points,	
médaille d'or	» 42.50
<i>Ruckstuhl Charles fils</i> , Chambésy, 82 points,	
médaille d'argent	» 41.50

Amateurs

<i>Gapany Léon</i> , Vuippens, 87 points, médaille d'or	» 42.50
<i>Pasquier Paul</i> , Le Pâquier (Bulle), 75 points,	
médaille d'argent	» 37.50
<i>Niquille François</i> , Molondin, 71 points,	
médaille d'argent	» 35.50
	Fr. 249.—

Soit trois médailles d'or et trois médailles d'argent.

Commentaires.

Les concurrents auraient dû être plus nombreux. Nous espérons que ce concours se continuera pour le plus grand bien des éleveurs, mais surtout des acheteurs et de l'apiculture en général. Nous aimerions voir se former, au sein de notre association romande et peut-être aussi au sein des apiculteurs suisses une société des éleveurs de reines qui n'aurait pas seulement à défendre ses intérêts propres et ses prix de vente, mais aussi et surtout la sélection d'une race viable, l'amélioration de la production de notre abeille et principalement la lutte contre les maladies.

Il n'est pas normal que n'importe quel apiculteur puisse vendre n'importe quelle abeille saine ou non, au risque de contaminer toute la contrée pendant que les caisses d'assurances luttent et payent des indemnités.

Corcelles (Ntel) et St-Maurice, août 1941.

Contributions de l'apiculture à la caisse de compensation pour l'agriculture

Depuis le communiqué de M. Thiébaud (voir *Bulletin* de février 1941, p. 51), a été promulguée l'ordonnance N° 17 du Département fédéral de l'économie publique, datée du 2 avril 1941. Se basant sur les indications fournies alors, un de nos collègues, possesseur de 45 colonies et classé pour ce fait dans la 2^{me} catégorie, à contribution mensuelle de fr. 2.50, nous avait prié d'appuyer sa réclamation. L'occasion nous a été ainsi donnée de pénétrer les secrets de cette innovation administrative et sociale, née de la guerre, et dont on ne dit que du bien, ou à peu près. Ce qui est juste selon de quel côté on la juge. On va même jusqu'à prétendre que cette institution demeurera perpétuellement. Il y a donc lieu de rectifier. Nous avons pu nous convaincre que toute l'organisation est d'une rigoureuse logique. Tout est minutieusement prévu et l'on s'est attaché à créer un parallélisme strict, une concordance parfaite entre tous les éléments d'appréciation. Le fait est frappant. Tout le monde sur le même pied d'égalité et traité de même. La mise au point ne laisse rien à désirer, rien au hasard, ainsi, du reste, que vous l'allez voir : cultures diverses, élevages, genres d'exploitations, tout est apprécié, rien ne peut échapper. Tout d'abord, le pays est divisé en 1) régions de plaine et collines, 2) montagne.

Pour ce qui concerne la première division, l'article 4 prévoit que le classement des exploitations porcines, apicoles et avicoles (*sans* exploitations agricoles) s'opère *par conversion* en terre cultivable des animaux qu'elles possèdent :

1 porc	=	5 ares
1 colonie d'abeilles	=	2 ares ½
1 poule pondeuse	=	1 are

Cette première appréciation, forcément un peu arbitraire, permet le parallélisme étroit indiqué précédemment et fournit le tableau suivant :

AGRICULTURE	APICULTURE
Jusqu'à 50 ares,	Jusqu'à 50 ares divisé par 2 ½, soit 20 colonies d'abeilles,
pas de contribution.	

1re catégorie

Plus de 50 ares et jusqu'à 1 ha.,	Plus de 20 et jusqu'à 100 ares divisé par 2 ½, soit 40 colonies,
-----------------------------------	---

contribution mensuelle : fr. 1.— plus fr. 0.50 pour frais de gestion.

2me catégorie

Plus de 1 ha. et jusqu'à 3 ha.,	Plus de 40 et jusqu'à 300 ares divisé par 2 ½, soit 120 colonies,
---------------------------------	--

contribution mensuelle : fr. 2.— plus fr. 0.50 pour frais de gestion.

3me catégorie

Plus de 3 ha. et jusqu'à 5 ha.,	Plus de 120 et jusqu'à 500 ares divisé par 2 ½, soit jusqu'à 200 colonies,
---------------------------------	--

contribution mensuelle : fr. 3.50 plus fr. 0.50 pour frais de gestion.

(A suivre.)

Un souvenir de notre cher secrétaire

A l'issue d'une conférence apicole en pleine campagne dans un village du pied du Jura, le spirituel docteur me repérant s'informe de mes possibilités de rentrée à domicile : « Mon Dieu, à pied jusqu'à la prochaine gare. » « Alors, prenez place dans mon auto. Vous me guiderez à travers ce dédale de chemins. » Hélas, à la sortie de l'Isle, un malencontreux char de blé se trouve à l'intersection de deux routes et m'empêche de voir celle de Ballens-Aubonne. Le chauffeur tire à gauche. Quand je m'aperçois de l'erreur, c'est trop tard. Il fonce sur Apples à travers bois par une route qui devient impossible. Cela le rendit de mauvaise, mais ne m'attira aucun reproche. Le compte se régla plus tard dans un

article du *Bulletin* où, faisant allusion à ma personne, il lança cette phrase pleine de sous-entendu : « L'homme aux folies bergères ! » Je n'ai jamais su s'il avait fait allusion à l'erreur commise, à la distraction momentanée au croisement près de l'Isle ou au caractère un peu spécial de mes articles dans le *Bulletin*. A telle occasion où ils avaient suscité de la rouspétance, M. Schumacher avait répondu : « Il faut de tout pour faire un monde. » Alors j'ai continué à les écrire et lui a les recevoir. On s'entend en famille et trop tôt viendra la fin.

H. Berger.

Récupérons

La mode est aux récupérations, allons-y d'un petit bout. Depuis de nombreuses années, je me propose de renouveler à chaque automne la chambre à couvain de mes ruches. Vous allez me dire que je suis un peu piqué, peu m'importe. Mes occupations multiples et le manque de bras dans la maison m'ont toujours empêché de mettre à exécution mes projets. Voici de quoi il s'agit.

Lorsqu'on a fait la dernière récolte, sortir tous les rayons de couvain de la moitié des ruches et les distribuer à l'autre moitié des colonies, puis mettre en place six à sept feuilles gaufrées par ruche, resserrer les colonies avec des partitions, puis nourrir abondamment pendant dix jours consécutifs sans oublier une seule fois de leur donner ; sans cela, l'opération serait ratée. Pour cela, on fait du sirop avec adjonction de miel, soit environ 5 kg. par 50 l. dans les années maigres, dans les grasses il faudrait en mettre davantage. L'abeille aime bien bâtir son nid, c'est pour elle un plaisir, la surabondance de nourrissement l'y oblige. Elle ne demande pas mieux, pour employer les lamelles de cire qui lui viennent naturellement. Il n'y a pas d'illusion à se faire à ce sujet. Au bout de dix jours, le couvain des rayons que nous avons distribué est partiellement éclos. L'on peut procéder de même pour le restant des colonies. Elles seront devenues fortes et, sous l'effet d'un nourrissement intense, elles bâtiront aussi bien que les premières. Bien des rayons débarrassés de leur couvain seront passés à l'extracteur. Dans les bonnes années, ce serait un excellent apport de miel pour l'apiculteur. Un excellent apport de cire aussi. Les vieux rayons seront passés à la fonte, ceux qui sont encore bons donneront d'excellents rayons de hausse en les partageant par le milieu, on en utilise à cet effet la moitié supérieure.

Au point de vue de la santé des colonies, cette manière de faire est excellente. Elle nous donne l'occasion de râcler et nettoyer la ruche à fond.

Ce qui me pousse à pratiquer ainsi, c'est que lorsque l'on donne un ou deux essaims naturels à un débutant, celui-ci obtient toujours de plus belles colonies et de plus belles récoltes que nous,

vieux mouchiers. En outre, on obtiendrait de beaux rayons sans cellules à mâle à la condition que l'on donne l'année suivante, au moment de la floraison des arbres fruitiers, un rayon simplement amorcé où ces dames puissent bâtir des grandes cellules, toutes dans le même rayon. Ainsi, elles n'iront pas nous abîmer de beaux rayons tout neufs. Le meilleur moment pour faire cela est quand la récolte cesse. Il faut observer la ruche sur bascule. Il ne serait pas nécessaire de le faire à toutes les ruches la même année. Dans notre Plateau suisse, ce moment varie entre le 25 juillet et le 10 août, plus tard il n'y faut pas songer ; c'est déjà l'automne et l'abeille se prépare déjà à hiverner. Plus tôt, il n'y faut pas songer non plus, parce que ce rajeunissement de la colonie provoque une ponte intense de la reine, son épuisement et par conséquent l'essaimage inévitable au printemps suivant.

Et voilà. Je sou mets mes projets à la critique des lecteurs de notre cher *Bulletin*. J'aurai plaisir si quelques-unes de nos sommités apicoles donnaient leur avis à ce sujet. E. P.

(*Réd.*) Le *Bulletin* est ouvert à toutes les suggestions. Mais l'article ci-dessus nous paraît devoir appeler bien des réserves. Nous espérons recevoir des communications à ce sujet.



Les abeilles et le froid

Le N° d'octobre dernier des *Gleanings* contient toute une série d'observations, d'expériences, de critiques au sujet de l'hivernage. Problème toujours actuel, impossible à résoudre d'une manière absolue, parce qu'il comporte un nombre infini de solutions. Il dépend, en effet, de facteurs variables à l'infini : altitude, latitude, nature particulière de chaque hiver et de chaque printemps, provisions, abeilles, habitation, etc. Nous nous bornerons aujourd'hui à citer l'opinion d'un des collaborateurs du journal américain.

Cet apiculteur conteste l'utilité de protéger spécialement les abeilles en hiver. Elles hivernent parfaitement si elles sont à l'abri de l'humidité, pourvues de bonnes provisions, y compris du pollen,

et si elles sont fortes, surtout en jeunes abeilles. Il ne croit pas que les abeilles puissent, ainsi qu'on le dit, produire de la chaleur en s'agitant. Il sait que les abeilles contractent leur groupe autant qu'il est nécessaire pour maintenir au centre du noyau la température convenable ; la limite de cette contraction dépasse l'imagination. Les coussins, les chiffons, la paille employés pour calfeutrer les ruches retardent la contraction et il n'est pas certain que ce soit désirable. De nombreuses observations ont prouvé à notre apiculteur que les colonies en ruches groupées par quatre dans de grandes caisses soigneusement calfeutrées hivernent mal. Il a renoncé à cette pratique et il hiverne maintenant ses abeilles dans des ruches en bon état, à simples parois, si possible non peintes, et il s'en trouve bien. Si, au cours de l'hiver, le soleil vient frapper les ruches, les abeilles sortent, ce qui ne leur arrive pas dans les ruches à double paroi groupées par quatre.

Telle est l'opinion d'un apiculteur américain. Cela ne signifie pas qu'il ait raison... ni qu'il ait tort.

Une reine qui n'a pas de fils

Un apiculteur anglais parle, dans le *British Bee Journal*, d'une reine incapable de pondre des œufs de mâles. C'est la seconde fois que le fait se produit dans son rucher. Miss Bett dit que c'est une particularité rare, probablement héréditaire. Des cas semblables ont été observés dans d'autres pays, en Autriche et en Hollande entre autres.

Reines bourdonneuses parce que malades

M. Fyg, l'actif collaborateur du Dr Morgenthaler, continue l'étude des maladies de la reine et des anomalies de la ponte. Il dissèque à cet effet les nombreuses reines que les apiculteurs lui envoient de toutes les régions de la Suisse et serait heureux d'en recevoir davantage. La *S. B. Z.* de décembre contient un résumé intéressant de ses dernières investigations.

On sait qu'il existe quatre catégories de reines bourdonneuses : 1) celles qui n'ont pas été fécondées ; 2) les jeunes, qui ne pondent quelquefois, pendant un certain temps, que des œufs de mâles ; 3) celles qui ont subi une lésion accidentelle de l'abdomen et 4) les vieilles reines dont la spermathèque est épuisée. A ces quatre catégories, M. Fyg en ajoute une cinquième, celle des reines dont la ponte anormale est due à un état maladif.

L. Arnhart, de Vienne, a le premier observé chez des reines fécondées, mais partiellement ou complètement bourdonneuses, que la spermathèque de ces reines contenait des spermatozoaires morts. Les filaments, au lieu d'être légèrement ondulés et disposés à peu près parallèlement les uns à côté des autres, sont enroulés

en forme d'anneaux et inertes. Tous peuvent être morts et, dans ce cas, la reine ne pond que des œufs mâles ; ou bien il existe des vivants à côté des morts et la reine n'est que partiellement bourdonneuse. Arnhart attribue au froid l'enroulement des spermatozoaires en forme d'anneaux et leur mort. Fyg met en doute cette manière de voir.

De 1934 à 1941, Fyg a disséqué 744 reines. L'utilisation rationnelle de ce matériel important fut quelque peu entravée par le fait que les expéditeurs négligèrent souvent de fournir les renseignements indispensables relatifs à l'âge de la reine, au moment du début de la ponte bourdonneuse, etc. Cependant l'observateur possédait des renseignements précis pour 53 reines ; 109 furent reçues vivantes et 290 lui furent envoyées parce qu'elles étaient devenues bourdonneuses trop tôt et que les apiculteurs pensaient que leur fécondation avait été incomplète. L'examen microscopique montra que ce n'était pas le cas ; toutes avaient été régulièrement fécondées.

Essayons maintenant de résumer les observations de Fyg, en précisant que les insectes examinés n'étaient pas tous des avortons, mais comptaient un grand nombre de reines provenant de colonies de choix. Un petit nombre de sujets étaient devenues bourdonneuses avant leur premier hiver, mais la grande majorité avaient commencé leur ponte anormale au cours du second, après avoir été d'excellentes pondeuses pendant le premier et même au commencement du second été. Leur ponte avait commencé à devenir défectueuse à partir de mai ou juin ; puis elles avaient pondu toujours moins d'œufs d'ouvrières pour finir par être complètement bourdonneuses, puis stériles.

Sur les 109 reines arrivées vivantes au Liebefeld, 77 montraient des spermatozoaires enroulés ; 19 en étaient exemptes, mais le contenu de leur spermathèque était visiblement anormal. Les spermatozoaires des 13 autres étaient normaux et l'auteur ne peut expliquer la raison de leur ponte bourdonneuse ; il existait probablement chez elles, dit-il, une perturbation des organes sexuels.

Des 53 reines au sujet desquelles l'observateur était renseigné, 7 étaient devenues bourdonneuses peu après leur fécondation, 10 avant et 17 après le premier hiver, 9 après le second.

La répartition par mois de l'apparition de la ponte bourdonneuse est fournie par le tableau suivant qui se rapporte à 73 observations :

<i>Mois :</i>	I	II	III	IV	V	VI	VII	VIII	IX	X	XI	XII
<i>Nombre de cas :</i>	0	0	4	17	22	9	6	8	6	1	0	0

On voit que la plupart des cas se sont manifestés en avril et mai, époque où nous subissons souvent un retour de froid ; cela semblerait confirmer la théorie d'Arnhart. D'autre part, cette théo-

rie est contredite par les cas survenus en juin, juillet et août. Fyg pense d'ailleurs que la température ne descend jamais, à l'intérieur du groupe d'abeilles, assez pour tuer les spermatozoïdes dans la spermathèque. Il est d'avis qu'il s'agit bien d'une affection malade de la reine, maladie encore inconnue, mais qu'on peut espérer dépister un jour, avec la collaboration de tous les apiculteurs suisses.

J. Magnenat.

Attention à la loque

Par suite de la longue période de pluie de cet été, suivie d'une forte sécheresse, et la mobilisation des apiculteurs, beaucoup de ruches sont mortes de faim, ou peut-être d'une maladie dont on ne connaît pas le nom. Trop souvent ces ruches restent sur place avec leur contenu. Celles-ci sont visitées par des abeilles maraudeuses qui peuvent propager les maladies. Le pillage doit être considéré comme une cause de contamination. Ces ruches doivent le plus tôt possible être nettoyées et désinfectées. Les rayons contenant du couvain doivent être brûlés, ceci pour prévenir les maladies. L'utilisation des rayons provenant des ruches dont les abeilles ont péri, présente un grand danger.

On nous signale l'apparition de la loque américaine qui, dans plus d'un cas, a été introduite dans les ruchers avec du matériel infecté, acheté et emprunté.

Nous rendons les apiculteurs attentifs au danger qui existe en achetant du matériel usagé, même s'il est bon marché, il est trop cher. Les cas de loque que nous avons à déplorer dans le Jura nous le prouvent une fois de plus. Ce n'est pas lorsque la loque est dans le rucher qu'il faut songer à prendre les mesures propres à l'écarter, mais bien auparavant. Il faut faire de l'apiculture avec son propre matériel, ou avec du matériel neuf acheté chez le fabricant.

Apiculteurs, suivez donc les « conseils aux débutants » qui nous sont donnés chaque mois dans le *Bulletin de la Société Romande*, par notre dévoué rédacteur M. Schumacher.

Jos. Walther, Délémont.

Chant des reines avec une reine-mère

Puisque personne n'a répondu à la question posée dans le N° de janvier du *Bulletin*, au sujet du chant des reines avec une vieille mère, nous voulons essayer de le faire.

Le cas en question n'est pas rare du tout ; pour notre compte, nous l'avons observé plus d'une fois.

Lorsqu'une ruche se décide à essaimer, elle commence par construire des alvéoles de reine (cela chaque apiculteur le sait),

cependant toutes n'éclosent pas en même temps, il y en a presque toujours une ou deux qui sont plus avancées que les autres ; donc si le temps est mauvais et que l'essaim primaire ne peut partir à la date désirée, une jeune reine éclot ; sa première idée est d'aller détruire la reine régnante sa mère et ses sœurs, au berceau.

Les abeilles ne l'entendent pas ainsi, tant que le désir d'essaimer existe dans la ruche, elles ne permettent pas aux reines de se battre, donc la première éclore est retenue prisonnière par les gardiennes qui la tirent par les pattes et les ailes dans tous les sens et ne lui laissent faire aucun mouvement ; elle semble collée sur le cadre.

La princesse prisonnière, outrée de se voir ainsi traitée, proteste par les tu, tu, tu... que chacun connaît. Les abeilles, ennuyées par tout ce bruit et de crainte de ne pouvoir retenir et maîtriser ces féroces prétendantes, ne permettent généralement pas à d'autres reines d'éclore et consolident par le dehors, en renforçant avec de la cire, le couvert des cellules que les jeunes reines rongent de l'intérieur ; elles laissent juste un petit trou par lequel les prisonnières sont nourries ; du fond de leurs cachots, elles répondent à la reine éclore sur une note plus basse.

Pendant ce temps, la vieille reine, qui ne pond presque plus tant elle est énervée par ces cris de guerre, est surveillée de très près par les abeilles qui l'empêchent aussi de s'approcher des prisonnières et d'engager le combat.

La vieille reine ne chante pas comme les jeunes, mais si par hasard ses filles énervées la maltraitent un peu et la retiennent, elle fait entendre le même bruit qu'une abeille prise dans une toile d'araignée, bruit que font entendre aussi les reines que les abeilles « empelottent ».

Il est très difficile de faire ces observations dans les maisonnettes, la brutale clarté provoquée par l'ouverture de la ruche et la fumée dérangent beaucoup la ruchée ; cela est plus aisé dans les pavillons à bâtisses chaudes, la lumière est moins vive et la fumée est moins nécessaire.

Le cas est à peu près le même lorsque l'essaim est rendu à la souche, si l'on ne prend pas soin de détruire tous les glands et de chercher les jeunes reines déjà écloses et qu'il reste ainsi à la ruche des espoirs d'essaimer.

P. Javet.

Ruchers dans les localités

Vœu

La décision du Conseil communal de la Brévine (*Bulletin* de février) et d'autres circonstances nous engagent, plusieurs collègues, à formuler un vœu : Que les apiculteurs d'une même région collaborent aux fins de faire reconnaître l'apiculture par les auto-

rités locales comme une branche essentielle de notre économie rurale. Ceci est de haute origine puisque les capitulaires de Charlemagne le déclaraient déjà. Les comités de sections ont une tâche avant tout administrative, mais le travail pratique incombe à tous les apiculteurs dignes de ce nom. Comme l'ignorance est le plus grand ennemi de l'apiculture et des apiculteurs, au début de cette nouvelle campagne, notre plus grand désir est de collaborer au plus grand développement de notre zone apicole. Qui est du même avis ?
P. Matile, Marin (Ntel).

*

La décision de la commune de la Brévine, interdisant l'établissement et le maintien de ruchers au village, n'a pas passée inaperçue dans le monde des apiculteurs.

Quelques apiculteurs ont pris la décision d'entreprendre une campagne énergique afin de faire aimer et respecter l'apiculture, cette branche si importante de l'économie rurale, surtout à l'époque de restrictions dans laquelle nous vivons.

Il serait intéressant que tous les apiculteurs étant du même avis formulassent leurs vœux et s'associassent à cette campagne pour le plus grand bien de l'apiculture dans l'avenir.

Arnold Buèche, apic., Monruz 21 (Neuchâtel).

Mercuriale hebdomadaire du miel indigène

JANVIER 1942

Prix moyens suisses

*(Communiqués par le Service du Contrôle des prix
du Département fédéral de l'économie publique.)*

Vevey	6.75	Zoug	6.75
Aigle	6.50	Coire	6.75
Payerne	6.50	Bellinzzone	6.70
Le Locle	6.50	Lugano	6.75
Langnau	6.50		
Lenzbourg	6.75	Prix moyen suisse	6.65

A bâtons rompus

*Dialogue entendu sur le bord du trottoir, dans un très grand village
du Jura neuchâtelois.*

— Tu me demandes pourquoi tant de gens renoncent chaque année à l'apiculture ?

Tout d'abord, il ne me semble guère possible que ce soit l'état des affaires, tel qu'il est sous-entendu dans la question, car l'apiculture n'offre pas plus de mécomptes insolites que la plupart des autres genres d'affaires.

Je ne crois pas non plus, contrairement à ton sentiment, que le nombre de ceux qui quittent l'apiculture soit plus grand en proportion que dans tout autre genre de commerce.

— Ton opinion me paraît pertinente, mais remarque que, chaque année, bien des gens s'intéressent à la production du miel et à l'élevage des reines,

ils représentent toutes les classes et toutes les conditions de la société, depuis l'écolier jusqu'à l'homme mûr.

Un certain nombre d'entre eux ont échoué dans beaucoup d'emplois, l'apiculture les attire et ils la jugent comme très facile ; le résultat, c'est un nouvel échec à inscrire au chapitre des infortunes.

— Evidemment, car ceux qui entreprennent la culture des abeilles avec cette idée-là réussissent rarement, parce qu'ils ignorent tout des éléments nécessaires au succès et ne veulent pas consacrer à leur rucher toute l'attention et l'argent que souvent il réclame. On s'imagine que les abeilles pourvoient elles-mêmes à leurs besoins et travaillent pour rien, on n'a qu'à en retirer d'importants bidons de miel et partant de brillants revenus. Puis, comme le résultat ne répond pas à l'attente, on est trop porté à condamner l'apiculture, alors que c'est l'homme et non les abeilles qui est fautif.

— Je suis d'accord avec toi, toutefois il y a aussi des possesseurs de ruches qui s'établissent éleveurs de reines, soit par manière de passe-temps, soit pour le profit à en tirer ; ils le font avec une très faible idée de ce qu'il faut pour atteindre au point de vue vers lequel ils tendent. La plus grosse pierre d'achoppement est leur ignorance des principes relatifs à l'élevage des reines.

— Ce ne devrait pas être le cas, puisque nous pouvons tous les apprendre ; le mal réside dans le fait que certains ont une répugnance marquée à étudier, à approfondir tout ce qui concerne l'art d'élever des abeilles. Je connais pas mal d'apiculteurs qui ne veulent pas acheter un ouvrage, un journal traitant d'apiculture, ni consulter ceux mis à leur disposition par les bibliothèques de leur société ou celle de la Romande.

Ils se moquent de l'idée qu'une étude spéciale quelconque soit nécessaire, ou bien ils sont trop las moralement pour s'intéresser suffisamment à la chose.

— Et voilà, la même histoire se répète une fois de plus et un nouvel apiculteur renonce à ses abeilles, ou encore il croit en savoir assez et lâche sa société pour économiser une très modique cotisation annuelle.

— Le fait est que l'apiculture est une véritable profession, digne du talent et de tout le temps que peuvent lui consacrer les piqués. Je n'emploie pas ce mot dans un sens péjoratif, bien au contraire, car j'entends par là ceux qui ont dans le sang l'amour des abeilles, des gens de valeur possédant une certaine dose d'intelligence et plus particulièrement l'entente commerciale.

Malheureusement, bon nombre de propriétaires de ruches ne répondent pas à cette définition et plus spécialement n'ont aucune idée des affaires et du négoce.

Ils n'ont aucun sens de l'organisation, de l'aide mutuelle et de la solidarité.

— Ne trouves-tu pas que les sociétés d'apiculture sont aussi un peu responsables de cet état de chose ?

— Peut-être, j'allais précisément t'en parler. Il y a heureusement bien des sociétés qui déploient une activité intense dans tous les domaines, tandis que d'autres ne font rien ou si peu pour l'éducation de leurs sociétaires.

Dans les unes le débutant est entouré, aidé, choyé, alors qu'ailleurs il est laissé à ses propres moyens. On ne recherche pas à recruter de nouveaux adhérents. Point de visites de ruchers, de conférences, de réunions, de démonstrations pratiques, de cours d'élevage et de sélection de la mère abeille, d'entente et d'entraide réciproques pour écouler les produits, aux prix fixés par le Comité central. On se contente d'encaisser les cotisations de ceux qui veulent bien la payer et c'est tout.

Pourtant tous les apiculteurs, même les plus expérimentés, ont toujours quelque chose à apprendre au contact de collègues avertis.

Ces sociétés-là sont les premières à « rouspéter » quand elles supposent que quelque chose cloche, alors qu'elles ont au contraire des obligations à remplir envers leurs membres et envers le Comité central, avec lequel elles ont peu de rapport et encore moins de reconnaissance pour l'activité féconde dont il

fait preuve pour renouveler sans cesse l'intérêt des apiculteurs, tout en maintenant au stade le plus élevé l'apiculture de notre « Romandie », ce que bien des grandes associations similaires nous envient.

— La conclusion est qu'il faut tenir compte des circonstances dans lesquelles chacun se trouve, en suivant la ligne de conduite que l'on s'est tracée. La réussite dépend de la force de volonté de chaque apiculteur, car les sociétés ne peuvent pas tout entreprendre ni tout faire, c'est à nous et à nous seuls qu'incombe la responsabilité de notre rucher, si modeste soit-il, afin qu'il souffre à peine « de l'hiver gris et froid » et soit prêt et plein d'ardeur pour prospérer au printemps, au lieu d'être plongé dans le dénuement et réduit à l'insuccès.

Nini.

Les imprévus de l'apiculture

La scène authentique date de quelques années. C'est une journée pluvieuse d'avril. Un temps à rester chez soi, mais ce métier lucratif (!) a des exigences qui n'admettent pas de renvoi. Ma vieille compagne s'installe à côté de moi sur la vénérable Peugeot avec un bidon de sirop et départ pour le rucher de Ballens. Une variante est prévue. Arrêt aux cultures maraîchères. Oh l'impardonnable distraction, je me trompe de chemin, veux faire demi-tour et enlise la machine dans un pré solitaire. On a beau faire « hue et dia » avec ma femme. Vains efforts. Je la laisse et cours demander du secours au grand chalet des cultures. « Mon mari garde les moutons au fond du marais, allez vous adresser à lui. » « Mais certainement, j'irai vous déprendre avec mon treuil, mais à une condition, il vous faudra garder les moutons à ma place ! »

Eh bien, voilà la dernière chose à laquelle je m'attendais sur mes vieux jours. Surveiller un essaim, passe encore, mais ces courateuses qui ne font que bêler, enfin..., force était de passer par là. Il faut dire que la prairie côtoyait le plantage et ces sales bêtes, une fois leur patron parti, se mirent effectivement à faire les folles. Je courais de-ci, de-là, criant, gesticulant, la tête remplie de bê ! bê !

Au bout d'une demi-heure, littéralement fourbu, il me vint une idée géniale, revêtir la houppelande et m'affubler du chapeau à larges bords du patron. Effet immédiat. Le troupeau vint se grouper auprès du Berger à la lettre majuscule. Tout de même, je jetais des regards circulaires dans le voisinage. « Si quelqu'un me voyait, pensais-je, quelle assommée pour le restant de la vie. » Un personnage survint, en effet, se tenant les côtes de me voir dans cet accoutrement. C'était l'homme de secours qui venait m'annoncer qu'il n'y avait rien à faire pour sortir l'auto pendant qu'il pleuvait et que force était de revenir demain. La grand'maman trouva un gîte chez sa parenté, mais le chauffeur dut encaisser ses 18 km. dans les jambes le même soir ! Comme quoi l'élevage des abeilles nous réserve de drôles de surprises. Partir de chez soi apiculteur et rentrer moutonnier, ça n'arrive qu'à moi.

H. Berger.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section de Grandson et Pied du Jura

Le troisième dimanche de janvier — c'est une tradition — la section de Grandson tient, au Restaurant du Commerce de cette ville, son assemblée générale annuelle. Celle de cette année, qui groupait 80-90 participants, s'est ouverte le 18 janvier, à 14 heures, sous la présidence de M. Numa Clément, président.

Après avoir adressé ses vœux de bienvenue aux participants et ses sentiments de sympathie aux familles des membres décédés, M. Clément donna la parole au secrétaire pour la lecture des procès-verbaux des assemblées de 1941 et au caissier pour les comptes. Ces derniers font ressortir la situation florissante de notre section : l'actif net au 18 janvier était de fr. 2058.85. La section comptait à cette date 159 membres.

Une discussion s'éleva à propos du rapport des inspecteurs de la loque, sur le traitement contre l'acariose. Plusieurs apiculteurs ont fait la remarque que le liquide de Frow manipulé assez longtemps et sans précaution occasionne des troubles organiques assez graves chez ceux qui effectuent le traitement.

Pour agrémenter la séance, le Comité fit projeter le film « La vie des abeilles » qui fut donné pour la première fois au congrès de Zurich. Cette superbe bande, en deux parties, intéressa vivement les spectateurs ; ils admirèrent aussi la patience que dut avoir l'opérateur chargé de la prise des vues. Ce film devrait être projeté par toutes les sections.

Une tombola obtint, comme d'habitude, beaucoup de succès. *Ed. B.*

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale, lundi 9 mars, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : Ruches et caisse de compensation, par F. Horrisberger, expert-comptable.

Société d'apiculture de Lausanne

La « Lausanne » a tenu son assemblée générale annuelle, le dimanche 8 février, à l'Ecole normale, sous la présidence de M. Aug. Grandchamp, qui salua, à 14 h. 15 précises, quelque soixante apiculteurs, dont plusieurs dames, MM. Schumacher et Magnenat, du Comité de la Romande, et M. Valet, inspecteur cantonal des ruchers. Malgré la neige et le froid, on est venu de tous les points cardinaux, de près ou de loin, pour s'entretenir de « ces chères avettes ».

La première partie de la séance est purement administrative, tandis que la seconde est réservée à l'étude d'un sujet apicole, introduit par un conférencier. Un consciencieux procès-verbal de la dernière assemblée, rédigé par M. Aebi, est adopté ; il en est de même des comptes présentés pour la dernière fois par notre excellent caissier, M. Ch. Thuillard, et du rapport de la Commission de vérification. La situation financière est réjouissante ; le bilan accuse même une augmentation de capital, malgré la dépense extraordinaire de fr. 526.40, occasionnée par la course-étude organisée en juin 1941 au Liebefeld, à Berne, et au rucher de M. Leuenberg, à Emmenmatt. Les membres du Comité et les délégués à la F. V. A. et à la S. R. A. voient leurs mandats renouvelés ; cependant, M. Ch. Thuillard cède spontanément sa place au Comité à M. Subilia. Chacun déplore la décision irrévocable de cet ami Thuillard, qui fut un caissier ordonné et dévoué, et souhaite la bienvenue à M. Subilia.

L'activité de la section durant l'année 1941 est mise en évidence par un excellent rapport de M. Grandchamp. Treize nouveaux sociétaires ont été reçus et neuf, par contre, ont donné leur démission ; l'effectif de la société ascende à 268 membres. 1941 fut la troisième mauvaise année consécutive pour l'apiculture ; elle laissa plus de déceptions que de joies ; les extracteurs restèrent

silencieux et les bidons vides ; mais l'apiculteur a trouvé dans la culture des abeilles, de ces insectes merveilleux, un baume à la « malice des temps » et une espérance en des temps meilleurs. Pour beaucoup, le rucher est l'oasis où le voyageur du désert refait ses forces. Une colonie de démonstration a été mise à la disposition de la Faculté des sciences de l'Université de Lausanne, sur la demande de M. le professeur de Beaumont, pour l'étude de l'évolution des larves et de l'influence des hormones. La course d'été au Liebfeld et l'accueil si affectueux des apiculteurs bernois ont laissé un souvenir lumineux dans le cœur des participants. Les réunions amicales mensuelles (deuxième samedi du mois, au Restaurant du Midi, Grand-Pont, Lausanne) dans lesquelles se traitent des questions apicoles théoriques et pratiques sont fort goûtées et bien suivies, surtout des débutants.

Le rapport souligne la compréhension, à l'égard de l'apiculture, des autorités compétentes qui ont bien voulu accorder le sucre nécessaire au maintien de la vie des colonies, reconnaissant ainsi l'importance si grande de cette branche de notre activité agricole, intrinsèque d'abord, et surtout indirecte par la fructification des plantes, des arbres de nos vergers principalement. Comme conclusion, les apiculteurs sont invités à réserver intégralement ce sucre pour leurs colonies et à ne pas en distraire un gramme pour des besoins domestiques, et à soutenir et à aider nos autorités dans leur tâche immense.

Une discussion nourrie s'engage au sujet d'un projet de revision partielle des statuts de la F. V. A. Les délégués sont invités à défendre les intérêts de la section de Lausanne et principalement son autonomie complète à l'égard de la Romande.

Une petite suspension de dix minutes et M. Valet, inspecteur cantonal des ruchers, entretient son auditoire sur : « L'état sanitaire du rucher vaudois et dernières découvertes concernant la loque des abeilles. » Malgré les mobilisations, qui ont empêché maints apiculteurs et inspecteurs régionaux de suivre leurs colonies, l'état sanitaire du rucher vaudois est plutôt satisfaisant ; les cas de loque américaine et de loque européenne sont peu nombreux, mais on note une recrudescence de l'acariose qui nécessite des visites sérieuses et un traitement complet. La vigilance est de rigueur et cependant trop d'apiculteurs ne savent pas voir ou observer et se contentent de visites superficielles. En 1941, il a été payé fr. 332.— pour colonies atteintes d'acariose, fr. 1114.— de la loque américaine et fr. 719.15 de la loque européenne. Le nombre des colonies s'élevait à 24,417 en bois et 246 en paille. L'indemnité moyenne a été de fr. 36.— par colonie détruite pour cause de loque et fr. 12.— par colonie atteinte d'acariose. Le liquide de Frow reste le meilleur remède contre l'acariose ; quant à la loque, de savants bactériologues, tel le Dr Burri, sont arrivés à en reconnaître les spores, bacilles et streptocoques, agents divers de cette terrible maladie du couvain et qui se présente sous des aspects différents ; d'une connaissance plus approfondie résultera une lutte plus efficace. C'est sur cette note encourageante que M. Valet clôt sa si instructive et si intéressante causerie.

En résumé, séance bien remplie et ce n'est qu'à 17 heures que le président remercie l'assemblée pour l'attention soutenue dont elle fit preuve et souhaite à chacun un heureux retour au foyer familial. *N. Ch.*

(*Réd.*) Nous recommandons vivement aux sections cette conférence de M. Valet, précise et complète aussi dans la mesure du possible en cette matière.

*
* * *

La prochaine séance amicale aura lieu le samedi 14 mars, à 20 heures précises, au Café du Midi, Grand-Pont 14. *Sujet* : De l'œuf à l'insecte parfait. Causerie de Mme Jucker-Piédallu, qui n'a pu être donnée en janvier.

Il est annoncé aux sociétaires que M. Thuillard a été remplacé comme caissier par M. Paul Subilia, chemin du Grey 15, à Lausanne. *Le Comité.*

Société d'apiculture du Jura-Nord

Assemblée générale ordinaire de printemps, à Delémont, le dimanche 29 mars prochain, Hôtel du Midi (Broggi), à 14 heures, avec les tractanda suivants : 1. Ouverture ; 2. Dernier protocole ; 3. Rapports du président et de l'inspecteur cantonal ; 4. Passation des comptes 1941 ; 5. Nomination du Comité et des vérificateurs ; 6. Divers ; 7. Conférence de M. L. Marguerat, de Genève, sur l'élevage des reines et des soins à donner aux colonies pendant la saison.

Nota : Nous comptons sur une nombreuse participation. Les sociétaires sont priés d'y inviter leurs voisins apiculteurs non membres. *Le Comité.*

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

L'assemblée générale aura lieu le 15 mars, 14 heures, Restaurant Membrez, Porrentruy. A part la nomination du caissier, les tractanda seront ceux que mentionne le règlement, art. 5.

A cette occasion, M. Lehmann, Berne, donnera une conférence, avec projections. Le sujet lui-même sera communiqué, en temps et lieu, dans les journaux locaux. Les apiculteurs ajoulots connaissent déjà la haute valeur de M. Lehmann qui est tout à la fois un savant dans le domaine apicole et un éleveur de mérite. Apiculteurs, tous à Porrentruy ce jour-là. Vous vous instruisez et vous passerez, sans doute, une belle journée.

Réunion du Comité, le même jour : 13 h. 30.

Le président.

Section des Alpes

Pour couper utilement et agréablement le long intervalle séparant l'assemblée générale d'automne de celle dite du printemps, les seules assises statutaires, une rencontre qu'on appelle séance d'hiver a lieu, depuis déjà quelques années, en février généralement.

Elle a ceci de particulier qu'il n'y est fait aucune administration. Elle vise au perfectionnement technique de nos membres, soit par une conférence sur un sujet apicole, soit par un échange de vues aussi abondant que possible entre les sociétaires présents. C'est un enseignement mutuel qui ne manque pas de valeur, surtout si la conférence est suivie d'une discussion et la causerie habilement dirigée.

Cette année, notre séance d'hiver a eu lieu à Aigle le 8 crt. Elle a été très fréquentée puisqu'elle a réuni près de 100 participants, dont quelques-uns venus des confins de notre territoire. M. Soavi, président de la Fédération des Sociétés vaudoises d'apiculture, était parmi l'auditoire ; il nous apporta, dans une allocution ferme et hautement pensée, le salut de son Bureau et les recommandations expresses d'union et de concorde.

La conférence de M. Deslarzes, de Sion, qui avait été portée à l'ordre du jour, ne put avoir lieu, son auteur étant subitement tombé malade en service militaire. Chacun le regretta, car M. Deslarzes venait nous apporter le fruit de ses expériences et sa manière de pratiquer l'apiculture sur une échelle vraiment rentable. Il fallut y suppléer in extremis par une causerie sur « La conduite des ruchées au printemps en vue de la production », faite par un membre du Comité.

Le jury des apports sur le bureau eut à juger une présentation : une caisse à feuilles gaufrées avec un ingénieux dispositif agencé au couvercle pour poser les dites feuilles dans quatre genres de cadres. Son verdict interviendra dans une assemblée ultérieure.

La section des Alpes a eu le plaisir de valider 13 admissions, ce qui porte son effectif actuel à 253 membres. Un merci à ceux de nos collègues qui s'occupent du recrutement ; à cet égard, M. Delafontaine, inspecteur régional des ruchers, mérite une mention de gratitude toute particulière.

Une ultime pensée a été consacrée à deux sociétaires décédés : MM. Ph. Morerod, des Plans sur Bex et F. Dupertuis, d'Aigle.

Nous avons gardé, à dessein pour la fin, la partie de l'assemblée qui a pris le plus de temps au programme. Le Comité avait mis dans son bonnet de ne pas reparler de la chose, jugeant chacun orienté par les deux circulaires qu'il avait lancées. Mais des questions, des demandes complémentaires d'explications, des suggestions, etc. ont forcé le président à reprendre toute l'affaire en réponse aux divers orateurs.

On sait que la section des Alpes étend son activité sur les districts d'Aigle et de Vevey et que cette faculté est des plus heureuses. Or au début de 1942, le Comité a été soudainement informé qu'un sociétaire influent lançait des appels, sollicitait des adhésions, récoltait des signatures en vue de constituer une section dissidente dans la région de Bex, Ollon, Aigle et les Ormonts, y compris Leysin. Le Comité fit toute diligence pour renseigner ses membres et montrer que la scission n'apporterait pas les avantages escomptés. Section de la Société romande et de la Fédération vaudoise, il fut sollicité et accordé de ces deux instances supérieures des audiences où ce point de vue fut défendu et où nous rencontrâmes un esprit bien disposé.

Le 25 janvier, à Aigle, une délégation du Comité entourée de braves collègues de la cité se rendit à la séance constitutive de la nouvelle section. Là, derechef, on fit entendre la voix de la raison, en invitant l'auteur de la scission et son groupe à réfléchir encore avant de prendre la décision définitive.

Le 8 crt donc, l'affaire fut examinée en assemblée plénière. La parole y fut largement utilisée. D'un bout à l'autre, la discussion resta courtoise et objective. La partie adverse put tout à loisir se faire entendre. Tous les témoignages — celui de l'opposition excepté — se plurent à rendre hommage au bon travail du Comité, à reconnaître le sérieux de son argumentation et à désapprouver la tentative de scindement de la société. Les deux sons de cloches ayant pu se faire entendre librement, l'assistance a pu se rendre compte où était l'erreur. Quelqu'un a même proposé de régler le différend tout chaud. C'était parfaitement faisable, mais le principal intéressé a préféré temporiser. Il était inutile d'insister.

Avant de lever la séance, le président tient à préciser l'idée maîtresse qui s'est dégagée du débat : la section des Alpes doit être maintenue dans toute son intégrité ; la société et son Comité ne demandent aux dissidents aucun abaissement, aucune humiliation, mais de renoncer simplement à poursuivre leur œuvre de sape ; ils sont prêts, ensuite, à passer l'éponge sur l'incident.

Du 20 février 1942.

A. Porchet.

NOUVELLES DES RUCHERS

Edouard Rayroud. — Flendruz (Pays d'Enhaut), le 10 février 1942.

L'hiver 1940-41, avec ses fortes chutes de neige, nous a laissé des colonies très faibles, car beaucoup d'abeilles n'ont pu rejoindre la ruche lors des premières sorties. Aussi a-t-il fallu stimuler avec beaucoup de minutie pour obtenir des ruches sur six-sept cadres D.-T. à la mi-mai. Mais à partir de ce moment, jusqu'au 15 juin, le temps a été si pluvieux et froid que les quelques hausses posées n'ont guère fait autre chose que de favoriser le noséma qui a été très virulent pour quelques colonies. Je me demande si une installation de chauffage des ruches ne serait pas indiquée, car à l'altitude de 1100 m. où je suis les variations de température sont si grandes que le développement des colonies est toujours laborieux ? Je serais heureux si quelqu'un pouvait me faire part de ses expériences à ce sujet.

A partir du 15 juin, nous avons eu une série de beaux jours qui ont permis aux meilleures ruches de mettre de 8 à 15 kg. dans les hausses. Par contre, la moyenne arrive tout juste à 5 kg. Toutefois les corps de ruches, sans

être garnis, avaient de 2 à 6 kg. de réserve, ce qui, en répartissant les cadres, a permis à nos abeilles d'attendre la livraison de sucre qui est arrivé beaucoup trop tard, mais il ne faut pas l'oublier, nous sommes à l'extrémité du canton, et du canton de Vaud !!

En fait d'élevage, j'ai beaucoup mieux réussi que l'été 1940 qui a été désastreux de ce côté (le 20 % des reines seulement furent normalement fécondées), la réussite a été d'à peu près 90 %. Il est à remarquer toutefois qu'en été 1940 j'avais une vingtaine de ruches jumelles peintes seulement au carbolinéum, qui ont servi à loger des nucléi et essaims secondaires. Cette année, j'avais pris la précaution de vernir les façades en couleurs différentes, ce qui n'est certes pas étranger à la beaucoup meilleure réussite des fécondations et confirme les judicieux conseils donnés par Nini dans le *Bulletin* de février.

L'hiver prochain, si nous vivons, je vous ferai part du résultat d'essais de quelques races d'abeilles étrangères à notre région : italiennes, caucasiennes, race du Rhône, croisées carniolaises. En attendant, souhaitons que l'été 1942 comble les déficits des trois précédents. Pour l'instant, mes ruches sont ensevelies sous un mètre de neige et le thermomètre marque souvent — 20, — 25 C.

Maurice Gisiger. — Berlincourt.

Il neige encore et toujours cela s'accumule. Depuis le 15 décembre, plus de signes de vie au rucher. La consommation était de 1 kg. 200 en décembre et de 1 kg. en janvier. Pendant les deux premières semaines de février, 400 gr. C'est assez normal et, puisqu'on ne peut rien voir de plus, il faut en déduire que l'hivernage va bien. Nous avons eu de forts froids jusqu'à — 23° Celsius et bien des fois — 17 ou — 18. De ce fait, je crains un peu que beaucoup d'abeilles à l'extérieur de la grappe n'aient lâché prise et soient tombées sur le plateau pour y mourir ; ce qui amènera peut-être des colonies faibles au sortir de cette période qui, il faut l'espérer, ne sera plus de longue durée.

A. Clairaz. — Rucher de « Lébas », vallée du Trient (Valais), le 17 février 1942.

Le début de 1941 s'avéra froid et neigeux à la montagne ; cet état de chose se prolongea jusqu'au début d'avril. Cependant, toutes mes ruches ont assez bien hiverné, sauf une qui périt de dysenterie provoquée par la consommation de sirop qui a dû fermenter. Ce sirop avait été donné trop tard en automne et les abeilles n'ont pu l'invertir. Donc, il faut veiller — et l'on n'insistera jamais trop sur ce point — de distribuer le sirop à fin août ou début de septembre.

Au mois d'avril et mai, j'ai dû nourrir à tour de bras — en mai surtout — à cause du temps déplorable (pluvieux) que le mois des fleurs nous a réservé. Je crois qu'il a fait quatre jours de beau pendant toute cette période ! Quel désastre en perspective pour la récolte à venir ! Mais heureusement — tout à coup — le temps se mit au beau au début de juin et, grâce à l'humidité mêlée à la chaleur, mes abeilles ont pu faire une jolie petite récolte qui me dédommagea grandement de mon travail. En fait d'essaim, je peux crier : O dénatalité !

Les plus beaux moments que puisse passer un apiculteur n'est-ce pas de rester assis près de l'extracteur et de surveiller le remplissage des petits bidons de cet or liquide qui est d'autant plus précieux par suite des nombreuses restrictions d'aujourd'hui ?

Après les opérations d'extraction et visites réglementaires d'automne, j'ai distribué du sirop aux ruches qui n'avaient pas suffisamment de provisions. En ce moment, mes treize colonies ont très bien hiverné d'après ce que j'ai pu constater : mortalité assez faible malgré les rigueurs de fin décembre, janvier et février.

Aimons donc nos chères abeilles plus que jamais, surtout ne les délaissions pas sous prétexte que l'apiculture ne paie plus, que le sucre pour nourrissement est trop rare et trop cher, qu'il n'y a plus de saisons, de miellée, partant plus de récolte, car il peut se faire qu'une bonne année paie le déficit de plusieurs mauvaises et bien davantage encore !

Suis acheteur **nucléi, essaims artificiels**. Faire offres à *Cuénod*, Les Scyllas, Blonay s/Vevey.

Revue internationale, à vendre, années 1885-1903. **Bulletin**, 1904-1935. Le tout complet avec tables des matières. Partie reliés, partie livraisons. Même adresse, on achèterait quelques bonnes **colonies d'abeilles** sur cadres D.-B.

Offres à M. *Thiébaud*, Corcelles-Neuchâtel, qui transmettra.

Grande berce du Caucase. Graines à vendre.

Envoi contre fr. 0.60 en timbres-poste chez *René Liardon*, à St-Oyens (Vaud).

Apiculteurs !

L'ÉTABLISSEMENT D'APICULTURE
CH. JAQUIER

BUSSIGNY

vous garantit le meilleur rendement pour la refonte de vos vieux rayons et déchets. Gaufrage à façon, échange, achats de toutes quantités.

Travail garanti

Tél. 4 31 56

A VENDRE, **deux ruches D.-B.** neuves, complètes, avec 12 feuilles gaufrées montées. Fr. 42.— pièce.
Brossard, Antagnes-Ollon.

Je cherche **deux ruches D.-B.** avec leurs colonies.

Faire offres avec prix à *Roger Baillaud*, Romanel s/Morges.

ON CHERCHE A ACHETER
vieux rayons, cire, résidus de cire, miel d'abeilles garanti, essaims, bois de hêtre.

et produits agricoles. Paiement comptant. On vient chercher la marchandise.

VICTOR BÜHLER, Hönggerstr. 119, Zurich 10.

CIRE GAUFRÉE (1^{re} qualité)

garantie 100 % d'abeilles. — Fabr. par gaufrier, à grandes cellules et cellules normales. Nombre de cellules pour couvain : 560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820. Nombre de cellules pour hausse (sections) : 660, 820, à feuilles minces. Gaufrage à façon. — Fonte de vieux rayons. Prospectus sur demande.

J. HÄNI, SENNIS, GÄHWIL (ST-GALL)

Huilerie de Villarepos

se recommande pour les **pressurages**, lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Tél. 8.32.16

Grand rucher

On offre à vendre dans la contrée la plus mellifère du Tessin un rucher de 150 colonies D.-B. avec tous les accessoires nécessaires pour une très fructueuse exploitation.

La Rédaction du « Bulletin » possède une partie des renseignements et les donnera volontiers. Ajouter timbre pour réponse.

Feuilles de cire gaufrée HERZOG

54^{me} ANNÉE !

En 1888 furent fabriquées les premières feuilles de cire gaufrée HERZOG. Comme la plupart du temps, les débuts furent laborieux et pénibles. Petit à petit, le développement se fit de mieux en mieux. Les abeilles remarquèrent que la cire gaufrée HERZOG se compose de cire pure avec son excellent parfum, sans aucune falsification, et elles s'en trouvèrent très bien. Elles espèrent ardemment, ce printemps aussi, pouvoir bâtir sur des cires gaufrées HERZOG, comme leur instinct et leur intérêt le leur recommandent. Faites-leur donc cette faveur et accordez à vos abeilles des rayons de cire gaufrée HERZOG, vous verrez alors comme elles les bâtiront vite et bien. Le plaisir des abeilles sera votre récompense.

Les prix pour les feuilles gaufrées devant être encore acceptés par l'Office du contrôle des prix, à Berne, seront publiés dans le No du mois d'avril. Les prix pour le gaufrage à façon restent les mêmes que l'année passée.

PRIX pour la transformation de cire non fondue et de vieux rayons en cire gaufrée HERZOG, cellules moyennes :

	CIRE FONDUE	VIEUX RAYONS
Depuis 1 kg.	Fr. 1.65	Fr. 3. — par kg. de cire obtenue
» 4 »	» 1.55	» 2.80 »
» 10 »	» 1.45	» 2.60 »

Augmentation pour les rayons minces pour hausses :

» » » armés (fil de fer galvanisé incrusté dans la cire) :

54 ans de pratique !

M. HERZOG

**FABRIQUE
DE FEUILLES GAUFRÉES**

SURSEE

TÉLÉPHONE 38